DÉLIBÉRATION n° CA-17-04-2020-05 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance dématérialisée (visioconférence) du 17 avril 2020

Tarifs et subventions

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération-cadre n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'administration relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré en formation dématérialisée (visioconférence),

ADOPTE

Article 1er: Subventions

Les subventions sollicitées par le FSDIE (U41) sont accordées, conformément à la pièce-jointe.

Article 2: Tarifs colloques

Les tarifs d'inscription à des colloques organisés par la MSHS (R80C02) et l'UFR Lettres & Langues (U05) sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 3: Tarifs inscription

Les tarifs présentés par l'Institut d'Administration des Entreprises (U07) sont approuvés, conformément à la pièce-jointe.

Article 4 : Utilisation du versement de la Fondation de l'UP à la DRI pour initier le dispositif d'aide aux étudiants et personnels pour surcoûts de mobilité COVID-19

La Fondation de l'Université de Poitiers a versé à la Direction des Relations Internationales une aide de 10 000 € afin de venir en aide aux étudiants et personnels se trouvant en difficulté financière du fait de surcoûts liés à la modification de leurs mobilités par le COVID-19. Cette aide a vocation à compléter les prises en charge éventuellement déjà assurées par les financeurs (agence Erasmus +, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine) à hauteur maximale des dépenses supplémentaires dûment justifiées.

Cette aide de la Fondation servira de base au dispositif d'aide mis en place prochainement par la DRI, en vue d'une prochaine réattribution du budget « projets » GSI 2020 non utilisables du fait du confinement et des fermetures des frontières. Ce dispositif sera présenté au prochain CA après estimation de cette part du GSI, sur validation des porteurs de projets initialement lauréats.

Article 5 : Aide pécuniaire complémentaire

L'enveloppe budgétaire demandée par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (U04) est accordée, conformément à la pièce-jointe, pour un montant de 2850 euros (deux mil huit cent cinquante euros).

Article 6 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 17 avril 2020

Pour execution

Le Président de l'université de Poitiers

Yves IEAN

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des Universités, le 18 AVRIL 2020

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

 Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

 Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 17 Avril 2020

> SUBVENTIONS (pj n°1)

- U41: FSDIE

> TARIFS COLLOQUES (pj n°2 et 3)

- MSHS

> TARIFS RENTREE SCOLAIRE (pj n°4)

- IAE

Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel en EUROS de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes		Montant en	Montant validé par la	Commission d'étude		
		2017	2018	2019	EUROSsollicité par l'association		Avis	Vote du CA
Ateiers théâtre + 2 représentation	13 014,00 €				2 764,00 €	2 764,00 €	Projet récurrent de qualité, cependant il est demandé à l'association d'envisagé à l'avenir de faire une représentation à l'UP et de trouver d'autres lieu de diffusion du spectacle dans une perspectives de diffusion des travaux des étudiants vers l'extereur	
Réalisation Court metrage	68 500,00 €				900,00€	900,00 €	Premier projet de l'association , dont ke jury salue le montage. La porteuse de projet est encouragé à participer à l'avenir à l'appel à projet Impulsion.	
Spectacle UBU ROI	3 231,00 €				876,00 €	876,00 €	Premier projet de l'association dont les étudiants ont repris une initiative initialement portée par un enseignant.Projet encourageant pour l'avenir de l'association	
24H de la création	3 868,33 €				1 000,00 €		Projet déjà existant qui emmarge pour la première fois au FSDIE dans son objectif de dévelloppement. Le jury statue en faveur d'un financement à 50% de la demande en raison de l'identification de point d'économie dans le budget grâce au Kit Mobil mis en place à Angoulême.Par ailleurs, il est demandé à l'association de se rapporcher de la chargée de mission vie étudiante UP en charge du site d'Angoulême afin d'être accompagnée dans le dev.du projet.	
						5040,00		

UNIVERSITE DE POITIERS VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

INTITULE DU COLLOQUE :	Alberto MANGUEL Ecrivain Lecteur la lecture le livre la bibliothèque
DATES DU COLLOQUE :	8, 9 et 10 octobre 2020
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Lettres et Langues
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	FoReLLIS
	D'INSCRIPTION
Catégorie de participants :	intervenants
Tarif TTC :	30 €
dont TVA:	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA:	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA:	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA:	
Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

INTITULE DU COLLOQUE :	Conditions de production/ réception d'une oeuvre/ d'un discours : du projet à l'objet
DATES DU COLLOQUE :	4, 5 et 6 novembre 2020
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Lettres et Langues
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	FoReLLIS
TARIFS Catégorie de participants :	S D'INSCRIPTION Participants extérieurs au laboratoire (intervenants et
· · ·	auditeurs)
Tarif TTC:	40 €
dont TVA:	
Catégorie de participants :	Participants internes au laboratoire FoReLLIS (intervenants et auditeurs)
Tarif TTC :	0 €
dont TVA:	
Catégorie de participants :	Etudiants (Master et doctorat)
Tarif TTC :	0 €
dont TVA:	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA:	
Catégorie de participants :	_
Tarif TTC:	
dont TVA:	
Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA:	

TARIFS IAE 2020-2021

FILIERES FAD	FINANCEMENT INDIVIDUEL	FINANCEMENT ENTREPRISE	DEMANDEUR EMPLOI SANS FINANCMENT	DROITS UNIV		
LICENCE DE GESTION 1 an	3 490 €	4 690 €	2 500 €	INCLUS		
MAE Master 2 ANNEE 1	2 890 €	3 990 €	2 500 €	INCLUS		
MAE Master 2 ANNEE 2	2 890 €	3 990 € 2 500 €		INCLUS		
M 1 MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL M 1 FINANCE	2 990 €	4 190 €	2 500 €	INCLUS		
M 2 MANAGEMENT INTERNATIONAL	3 990 € 5 090 € 2 500 €			INCLUS		
M 2 COMMERCE INTERNATIONAL	3 990 € 5 090 € 2 500 €			INCLUS		
M2 IE	3 990 € 5 090 € 2 500 €			INCLUS		
M2 FIF	3 990 € 5 090 € 2 500 €			INCLUS		
M2 GRH	3 990 €	5 090 €	2 500 €	INCLUS		
M2 MARKETING	3 990 €	5 090 €	2 500 €	INCLUS		
FILIERES FC*	FINANCEMENT INDIVIDUEL	FINANCEMENT ENTREPRISE	DEMANDEUR EMPLOI SANS FINANCMENT	DROITS UNIV		
TOUS MASTERS 2	4 900 €	6 300 €	2 500 €	INCLUS		
FORMATION MODULAIRE						
DE 12H à 24 H	300 € PAS DE					
DE 25H à 30 H		PAS DE DU				
A partir de la 31ème heure		PAS DE DU				
CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION						
LPCD		PAS DE DU				
MASTER 1 NIORT		PAS DE DU				
MASTER 2 FI/FC ET NIORT		PAS DE DU				
REDOUBLEMENTS ET VAE						
REDOUBLANTS TOUTES FILIERES	900 € INCLUS					
REDOUBLANTS MEMOIRES TOUTES FILIERES	350 €					
VAE (tarif par UE)	980 € INCLUS					

Tarifs FC*:

- 1- Pour les tarifs entreprises : la facture doit être éditée au nom de l'entreprise/OPCO
- 2- Pour les tarifs individuels : dans le cadre d'une démarche individuelle 'une salarié : CPF, congé de formation...
- 3- Pour les tarifs demandeurs d'emploi : pour toute personne inscrite à Pôle emploi sur justifcatif d'inscription et SANS financement

TARIFS IAE 2020-2021

FILIERES RI	EGYPTE LE CAIRE	EGYPTE ALEXANDRIE	DROITS UNIV
DUM 1	550 €	550 €	INCLUS
DUM 2	550 €	550 €	INCLUS
L3 GESTION	650 €	600 €	INCLUS
M1	650 €	600 €	INCLUS
M2	650 €	650 €	INCLUS
M2 F	1 000 €	1 000 €	INCLUS
REDOUBLANT	420 €	420 €	INCLUS



Universite

de Poitiers

Poitiers le 1:

Poitiers, le 12 mars 2020

Nom du Laboratoire : IC2MP

<u>Directeur du Laboratoire</u> : Yannick POUILLOUX

Adresse: Bât B27 - 4 rue Michel Brunet TSA 51106 86073 POITIERS Cedex

Yannick POUILLOUX

Directeur de l'IC2MP

80

Monsieur le Doyen

de l'U.F.R. S.F.A.

à

Objet : Demande d'un complément de bourse de doctorat pour un étudiant étranger

Monsieur le Doyen,						
J'ai l'honneur de sollicit	er un complément de bo	urse de doctora	t au bénéfice	de:		
Mmey ⊐ M. □ F	Rana MHANNA					
Inscrit(e) en : 3e année	de doctorat	Année un	iversitaire : 2	019-2020		
Montant des ressources	s du pays d'origine : 900	€				
Montant du complémen	t de bourse demandé : N	/lensuel : 300 €	- Total : 2	850€		
pour la période allant du 16 décembre 2019 au 30 septembre 2020, soit 9,5 mois						
Le numéro d'agent (créé ou a créer sur SIFAC) de cet(te) étudiant(e) est : 34723						
Cette aide sera à prélev	ver sur le compte : Projet	t SelenAs – BR0	GM E488CA1	6X		
Centre Financier : R800	008802					
Centre de coût : R80CC58 Domaine fonctionnel : D110						
Compte d'imputation :FG Numéro d'EOTP : NA						
Mme ⊠ M. 🗖 F	Rana MHANNA					
a déjà bénéficié d'un co	mplément de bourse de	doctorat	oui 🗷	non 🗖		
Veuillez agréer, Monsie	ur le Doyen, mes sincère	es salutations.				
Signature du Directeur	du Laboratoire		Sig	nature du Responsable du CR		
1 M						
	Eric F	FERRAGE		Nathalle RANGER		

Faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées 40, avenue du Recteur Pineau – 86022 Poitiers cedex Tél. : 33 (0)5 49 45 35 55 - Fax : 33 (0)5 49 45 36 00 - directeur.sfa@univ-poitiers.fr

Directeur Adjoint de l'IC2MP